



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 11 OCTOBRE 2012**

Présidence **M. Pierre-Alain MEYSTRE**
Sont présents **48 Conseillères et Conseillers sur 60**

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal **No 21 / 2012** adopté en séance du 3 septembre 2012 ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'adopter le Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux ;
2. d'adopter l'Annexe au dit Règlement ;
3. de fixer l'entrée en vigueur des nouvelles taxations au 1^{er} janvier 2013.

Ainsi délibéré en séance du 11 octobre 2012

Le Président :


Pierre-Alain MEYSTRE



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE